



# L'Indigène et le citoyen

## La Ligue des droits de l'homme dans les colonies 1898-1940

Patrice MORLAT

*Quand République rime avec Liberté et Égalité*

### Points forts

- Une « institution » plus que centenaire et toujours dans l'actualité
- Des colonies à l'égalité des races
- Une histoire de l'histoire de France

La Ligue naît *de facto* durant le procès d'Émile Zola. Ce rassemblement se mue ensuite en une « Ligue des droits de l'homme et du citoyen », officiellement enregistrée le 4 juin 1898, soit quatre années après la condamnation du capitaine Dreyfus. L'Institution se dote dès les débuts, d'un solide groupe d'avocats et de juristes. La Ligue ne veut pas « créer du droit, mais protéger le droit ». Elle regroupe dans ses rangs des politiciens de premier plan, radicaux et socialistes mais également un grand nombre d'intellectuels et d'écrivains comme Anatole France, Marcel Proust et d'autres.

Après la Grande Guerre, la réflexion de la Ligue va essentiellement se porter vers le statut politique et social des colonies. Le premier élan, en compagnies des Maçons et des socialistes, va les pousser à importer la République dans les colonies ; mais surtout pour les Européens ! Quel statut alors pour les indigènes ? La Ligue va mener un combat incessant en faveur de la définition d'un statut clair et le plus libéral possible en leur faveur, un statut du « citoyen indigène », habitant d'un « pays en devenir », au sein d'une sphère mondiale française, comparable au Commonwealth.

Les colonisés enfin, les indigènes, que pensaient-ils de tout cela ? Voulaient-ils devenir Français ? Appartenir à une superpuissance mondiale francophone, ou bien vivre plus chichement, mais librement, dans un pays qui leur appartenait ? En fait, ils ne se levèrent pas en masse contre les partis indépendantistes ou communistes pour imposer leur volonté de rester ou devenir Français. Il est d'ailleurs important de signaler que ce sont les mouvements patriotiques qui se trouveront à l'origine des grandes réflexions réformistes coloniales de la métropole : Riff, Syrie, Indochine. Après cette date, le pouvoir colonial perdra l'initiative et le Front populaire, malgré une vaste enquête sur les colonies ne pourra rien y changer.

### Auteur

Patrice MORLAT, grands spécialiste des colonies françaises aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, a notamment publié aux Indes savantes une *Histoire de l'Indochine dans l'entre-deux-guerres* en 4 volumes (*Indochine Années Vingt*), ainsi que *Le Krach de la Banque industrielle de Chine. Rivalités des banques françaises en Extrême-Orient (1912-1928)*, et « *Orients* » extrêmes. *Les loges coloniales du Grand Orient de France (1870-1940)*.

### Sommaire

Introduction

I Le citoyen

1 : La Présence de la Ligue dans l'Empire

2 : L'assistance aux citoyens des colonies

3 : La justice française dans les colonies

4 : L'armée coloniale

5 : Importer la vertu politique dans les colonies

6 : La Laïcité dans les colonies

7 : Les Libertés démocratiques dans les colonies

II L'indigène

8 : Les droits de l'indigène

9 : Les infrastructures des États protégés

10 : Protéger et instruire

11 : La défense des colonisés

12 : La défense des militants politiques indigènes

13 : Les indigènes dans la cité coloniale

14 : Le centenaire de la colonisation en Algérie

III Le citoyen indigène

15 : La question coloniale vue par la Ligue

16 : La question de l'indépendance

17 : Pour une colonisation des droits de l'homme

18 : La Commission Guernut

Épilogue sous forme de préambule

### Dans la même collection



### Collection

Etudes Asie

### Public visé

Large public

### Concurrence

Non

### Promotion

Conférences et SP

### Rayon librairie

Histoire

### Caractéristiques

ISBN 978-2-84654-620-1

Format 158 x 240

Pages 426

Prix 35 €

Parution 10/11/2022

Code GXXX



Diffusion Géodif

Distribution SODIS